

LOI CONSOMMATION DU 17 MARS 2014 : dates d'entrée en vigueur des différentes mesures

Mesure concernant	Je peux	Quand ? (date d'entrée en vigueur de la mesure)
EN VIGUEUR Auto-écoles	Ne plus payer de frais à mon auto-école pour la restitution de mon dossier Ne plus payer de frais de transfert de dossier vers une autre auto-école	En vigueur dès promulgation de la loi le 17 mars 2014 (un décret précisera l'aspect transfert) Entrée en application dès prise d'un décret précisant les modalités d'application de cette mesure (automne 2014)
EN VIGUEUR Tests de grossesse & produits pour lentilles	Acheter des tests de grossesse et du liquide d'entretien pour lentilles dans n'importe quel commerce	En vigueur dès promulgation de la loi le 17 mars 2014
EN VIGUEUR Remboursement des taxes aériennes en cas de non-utilisation du billet d'avion	Me faire rembourser les taxes et redevances aériennes lorsque mon billet n'a pas été utilisé ; sans frais sur Internet et dans la limite de 20% du montant remboursé dans les autres cas	En vigueur dès promulgation de la loi le 17 mars 2014
EN VIGUEUR Maisons de retraite	Ne plus avoir à payer des prestations non réalisées lorsqu'un parent quitte sa maison de retraite Bénéficier d'un état des lieux à l'entrée et à la sortie de la maison de retraite	17 mars 2014 Pour tout contrat conclu depuis le 17 mars 2014
EN VIGUEUR Transposition de la directive droit des consommateurs (information précontractuelle et formulaires de résiliation pour la vente à distance et le démarchage, etc.)	Être mieux informé lors d'un achat, en magasin, en ligne, ou par démarchage - bénéficier de 14 jours de délai de rétractation - être mieux protégé dans le cadre du démarchage - être remboursé sous 14 jours en cas de rétractation ou d'annulation	13 juin 2014, un décret en précisera les modalités (septembre 2014)
EN VIGUEUR Interdiction des cases précochées	Ne plus avoir à payer des prestations précochées auxquelles je n'ai pas fait attention	13 juin 2014
EN VIGUEUR Création de la mention « Fait maison » en restauration	Savoir quels sont les plats faits maison réalisés à partir de produits bruts transformés sur place sur le menu des restaurants	15 juillet 2014 (décret du 13 juillet 2014)
EN VIGUEUR Résiliation de l'assurance emprunteur	Résilier mon assurance emprunteur, dans le cadre d'un prêt immobilier, pour une autre offre moins coûteuse. (pendant un an à compter de la signature de l'offre)	Contrats souscrits à partir du 26 juillet 2014
EN VIGUEUR Optique	Avoir la mesure de l'écart pupillaire sur mon ordonnance	18 septembre 2014
EN VIGUEUR Action de groupe	Adhérer à une action de groupe pour obtenir réparation des dommages matériels subis à l'occasion d'un acte de consommation	Entrée en application au 1 ^{er} octobre suite à la prise d'un décret : les associations peuvent alors assigner des professionnels en action de groupe, et les consommateurs peuvent adhérer au groupe une fois le jugement rendu
EN VIGUEUR Contrats de fourniture de GPL (gaz de pétrole liquéfié)	Être mieux informé et protégé lors de la fourniture de GPL pour mes besoins domestiques	1 ^{er} octobre 2014
Foires et salons	Être informé que je n'ai pas de droit de rétractation dans les foires et salons, et ainsi acheter en connaissance de cause	Entrée en application à la prise d'un arrêté (octobre 2014)
Optique	Acheter sur internet mes lunettes en toute sécurité : je dispose d'un opticien-lunetier lors de mes achats d'optique en ligne et je suis informé de cette possibilité	Entrée en application dès prise d'un décret qui précisera les modalités d'application de cette disposition (automne 2014)
Création des « Indications géographiques » pour les produits non alimentaires	Identifier les produits manufacturés et ressources naturelles de nos territoires, reconnus pour leur qualité et leur tradition	Entrée en vigueur à la prise d'un décret (automne 2014). Les professionnels devront ensuite obtenir une indication géographique en déposant un dossier à l'INPI.
Contrats de rachat d'or	Être mieux informé et protégé lorsque je vends des bijoux en métaux précieux	Entrée en application à la prise d'un décret (automne 2014)
Résiliation des assurances tacitement reconductibles	Résilier à tout moment après un an de contrat mon assurance automobile ou multirisque habitation	Pour tout contrat conclu ou tacitement reconduit à compter de la prise d'un décret (automne 2014)
Renonciation assurances affinitaires	Renoncer à une assurance associée à un bien ou service - voyage, téléphone portable, etc. - pour laquelle je suis déjà couvert	Entrée en application dès la prise d'un arrêté (automne 2014)
Information sur la disponibilité des pièces détachées	Savoir si des pièces détachées seront disponibles pour réparer le produit que j'achète	Entrée en application à la prise d'un décret (fin 2014)
Pacitel (liste d'opposition au démarchage téléphonique)	M'inscrire sur une liste pour ne pas être démarché par téléphone	Entrée en application à la prise d'un décret et après désignation, par appel d'offres, de l'organisme en charge de la gestion de la liste d'opposition (fin 2014)
Crédit renouvelable - seuil et présentation de l'offre	Bénéficier d'une offre de crédit amortissable alternative au crédit revolving pour les crédits au-delà de 1000 euros	9 mois à compter de la prise d'un décret à l'automne 2014 soit entrée en vigueur à l'été 2015
Tarifification des parkings par pas de 15 minutes	Payer mon parking au quart d'heure au plus	1 ^{er} juillet 2015
Garantie relative aux défauts de la chose vendue à 2 ans	Bénéficier pleinement de la garantie légale de conformité des produits pendant 2 ans ; me faire rembourser ou remplacer le produit en cas de non-conformité indépendante de mon usage	17 mars 2016